

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1

Informations sur le produit

Nom du produit : AlphaPlus® 1-Hexadecene
 Matériel : 1130963, 1128490, 1076762, 1037049, 1037048

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
Hexadec-1-ène	629-73-2 211-105-8	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119474686-23-0002

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses Supported : Fabrication
 Utilisation comme intermédiaire
 Formulation
 Utilisation dans les revêtements – industriel
 Utilisation dans les revêtements – professionnel
 Utilisation de revêtements – consommateur
 Lubrifiants - industriel
 Lubrifiants - professionnel
 Lubrifiants - consommateur
 Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel
 Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel
 Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – industriel
 Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – professionnel
 Liquides fonctionnels – industriel
 Liquides fonctionnels – professionnel
 Liquides fonctionnels – consommateur
 Utilisation pour la production de polymères – industriel
 Utilisation lors d'opérations minières – industriel

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 Normal Alpha Olefins (NAO)
 10001 Six Pines Drive
 The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Airport Plaza (Stockholm Building)
Leonardo Da Vincilaan 19
1831 Diegem
Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
Responsible Party: Product Safety Group
Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie : +359 2 9154 233

Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre : 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Italie : CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326 ; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondation Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444 ; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie : +370 (85) 2362052

Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte : +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000

Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250

Roumanie : +40213183606

Slovaquie : +421 2 5477 4166

Slovénie : Numéro de téléphone : 112

Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Conseils de prudence : **Intervention:**
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler
immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/
un médecin.
NE PAS faire vomir.

P331
Stockage:
P405 Garder sous clef.

Elimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une
installation d'élimination des déchets
agrée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 629-73-2 Hexadec-1-ène

Etiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3**Autres dangers**

Résultats des évaluations : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient
PBT et vPvB considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique
(PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des
niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le : La substance/Le mélange ne contient pas de composants
système endocrinien considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du
système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le
règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le
règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de
0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 - 3.2****Substance or Mélange**

Synonymes : 1-Hexadecene
NAO 16
(C16 H32)

Formule moléculaire : C16H32

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
Hexadec-1-ène	629-73-2 211-105-8	Asp. Tox. 1; H304	93	

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

2-Butyl-1-Dodecene	115146-98-0	Asp. Tox. 1; H304	2	
2-Ethyl-1-Tetradecene	56919-55-2	Asp. Tox. 1; H304	2	
2-Hexyl-1-Decene	13043-55-5	Asp. Tox. 1; H304	2	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomi.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Avis aux médecins**

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 132 °C (132 °C)
Méthode: PMCC

Température d'auto-inflammation : 240 °C (240 °C)

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

5.1**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

5.3**Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1****Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle****SE**

Beständsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
1-Hexadecene	AFS 2023:14	NGV	350 mg/m3	
	AFS 2023:14	KGV	500 mg/m3	V,
2-Butyl-1-Dodecene	AFS 2023:14	NGV	350 mg/m3	
	AFS 2023:14	KGV	500 mg/m3	V,

V Vägledande kortidsgränsvärde ska användas som ett rekommenderat högsta värde som inte bör överskridas

NO

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
1-Hexadecene	FOR-2011-12-06-1358	GV	40 ppm, 275 mg/m3	
2-Butyl-1-Dodecene	FOR-2011-12-06-1358	GV	40 ppm, 275 mg/m3	

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
1-Hexadecene	LT OEL	IPRD	350 mg/m3	
	LT OEL	TPRD	500 mg/m3	
2-Butyl-1-Dodecene	LT OEL	IPRD	350 mg/m3	
	LT OEL	TPRD	500 mg/m3	

EE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
1-Hexadecene	EE OEL	Piirnorm	350 mg/m3	11,
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	500 mg/m3	11,
	EE OEL	Piirnorm	5 mg/m3	
	EE OEL	Piirnorm	5 mg/m3	Aerosool
	EE OEL	Piirnorm	350 mg/m3	Aur
	EE OEL	Lühiajalise	500 mg/m3	Aur

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

		kokkupuute piirnorm		
2-Butyl-1-Dodecene	EE OEL	Piirnorm	350 mg/m3	11,
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	500 mg/m3	11,
	EE OEL	Piirnorm	5 mg/m3	
	EE OEL	Piirnorm	5 mg/m3	Aerosool
	EE OEL	Piirnorm	350 mg/m3	Aur
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	500 mg/m3	Aur

11 Süsivesinike piirnormid on arvatatud auru faasile. Üle 12 süsinikuaatomiga alifaatsetel süsivesinikel (tridekaanid ja teised rohkem kui 12 süsinikuaatomiga ühendid) on 20 °C juures küllastussisaldus < 350 mg/m3. Aerosoolsete süsivesinike piirnorm on 5 mg/m3.

- PNEC : Eau douce
Valeur: 0,001 mg/l
- PNEC : Eau de mer
Valeur: 0,001 mg/l
- PNEC : Sédiment d'eau douce
Valeur: 426,58 mg/kg
- PNEC : Sédiment marin
Valeur: 426,58 mg/kg
- PNEC : Sol
Valeur: 85,3 mg/kg

8.2**Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique**

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple : Respirateur purificateur d'air pour poussières et brouillards / P100. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

- Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. En cas de possible exposition cutanée répétée et/ou prolongée à la substance, porter des gants appropriés conformes à la norme EN374 et mettre en place des programmes de protection cutanée pour les employés.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins: Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.
Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique : liquide
Couleur : clair, incolore

Données de sécurité

Point d'éclair : 132 °C (132 °C)
Méthode: PMCC

Limite d'explosivité, inférieure : 0,5 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure : 5,8 %(V)

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammation : 240 °C (240 °C)

Formule moléculaire : C16H32

Poids moléculaire : 224,48 g/mol

pH : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Point/ intervalle de fusion	: 4 °C (4 °C)
Point de congélation	4 °C (4 °C)
Point d'écoulement	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 285 °C (285 °C)
Pression de vapeur	: 0,00 MMHG à 25 °C (25 °C) < 0,01 kPa à 65 °C (65 °C)
Densité relative	: 0,78 à 15,6 °C (15,6 °C)
Densité	: 785 kg/m ³ à 15 °C (15 °C) 780 kg/m ³ à 20 °C (20 °C) 760 kg/m ³ à 50 °C (50 °C)
Hydrosolubilité	: Soluble dans les hydrocarbures ; insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 3,83 cSt à 20 °C (20 °C)
Densité de vapeur relative	: 7,72 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1**

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3**Possibilité de réactions dangereuses**

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Hexadec-1-ène : DL50: 10 g/kg
Espèce: Rat
Sex: Mâle et femelle
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Substance d'essai: oui

Toxicité aiguë par inhalation

Hexadec-1-ène : CL50: > 8.5 mg/IDurée d'exposition: 1 HR
Espèce: Rat
Sex: mâle
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée

Hexadec-1-ène : DL50: > 2020 mg/kg
Espèce: Lapin
Sex: Mâle et femelle
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**AlphaPlus® 1-Hexadecene
Irritation de la peau**

: Irritation légère de la peau
Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

**AlphaPlus® 1-Hexadecene
Irritation des yeux**

: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Hexadec-1-ène : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

Hexadec-1-ène : Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: gavage oral
Dose: 100, 500, or 1000 mg/kg/day
Durée d'exposition: 42- 51 days
Nombre d'expositions: Daily
NOEL: 1000 mg/kg bw/day
Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE pour les essais
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat, mâle
Sex: mâle
Voie d'application: gavage oral
Dose: 10, 101, 1010, 3365 mg/kg/day
Durée d'exposition: 4 weeks
Nombre d'expositions: 7 days/week
NOEL: 101 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 407
Organes cibles: Estomac
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat, femelle
Sex: femelle
Voie d'application: gavage oral
Dose: 10, 101, 1010, 3365 mg/kg/day
Durée d'exposition: 4 weeks
Nombre d'expositions: 7 days/week
NOEL: 1010 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 407
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: gavage oral
Dose: 100, 500, 1000 mg/kg/day
Durée d'exposition: 13 weeks
Nombre d'expositions: 7 days/week
NOEL: 1000 mg/kg bw/day
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 300, 1000, 3000 ppm
Durée d'exposition: 13 weeks
Nombre d'expositions: 6 hrs/day, 5 days/week
NOEL: 3000 ppm
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Génotoxicité in vitro

Hexadec-1-ène : Type de Test: Test de Ames
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation
 métabolique
 Résultat: négatif

Type de Test: Essai de mutation génique sur des cellules de mammifères
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation
 métabolique
 Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Hexadec-1-ène : Type de Test: Test des micronoyaux
 Espèce: Souris
 Dose: 1,000, 10,000, 25,000 ppm
 Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Hexadec-1-ène : Espèce: Rat
 Sex: femelle
 Voie d'application: gavage oral
 Dose: 100, 500, 1000 mg/kg/day
 Nombre d'expositions: Daily
 Période d'essai: 41 to 55 days
 Méthode: Ligne directrice 421 de l'OCDE
 NOAEL Parent: 1000 mg/kg bw/day
 NOAEL F1: 1000 mg/kg bw/day
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat
 Sex: Mâle et femelle
 Voie d'application: gavage oral
 Dose: 100, 500, 1000 mg/kg/day
 Nombre d'expositions: Daily
 Période d'essai: 42- 51days
 Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE pour les essais
 NOAEL Parent: 1000 mg/kg bw/day
 NOAEL F1: 1000 mg/kg bw/day
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**AlphaPlus® 1-Hexadecene
Toxicité par aspiration**

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Substances connues pour provoquer des risques de toxicité par aspiration chez l'homme ou pour être considérées comme si elles provoquaient un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Effets CMR

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Hexadec-1-ène : Cancérogénicité: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
 Mutagénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets mutagènes.
 Tératogénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
 Toxicité pour la reproduction: Pas toxique pour la reproduction

11.2**Informations sur les autres dangers****AlphaPlus® 1-Hexadecene
Information
supplémentaire**

Les solvants risquent de dessécher la peau.
 Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1****Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Hexadec-1-ène : LL50: > 1000 mg/L
 Durée d'exposition: 96 HR
 Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
 Méthode: OCDE ligne directrice 203
 Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Hexadec-1-ène : EC50: < 1000 mg/L
 Durée d'exposition: 48 HR
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour les algues

Hexadec-1-ène : CE50: > 1000 mg/L
 Durée d'exposition: 72 HR
 Espèce: Selenastrum capricornutum (Algue)
 Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

12.2**Persistance et dégradabilité**

Numéro de la FDS:100000065709

14/47

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Biodégradabilité

Hexadec-1-ène : Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

12.3**Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulation**

Hexadec-1-ène : En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est possible.

12.4**Mobilité dans le sol****Mobilité**

Hexadec-1-ène : Donnée non disponible

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7**Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

12.8**Information écologique supplémentaire****Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Hexadec-1-ène : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Autres informations : **OLEFINS (C13 +, all isomers), S.T. 2, Cat.Y**

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau**15.2****Évaluation de la sécurité chimique****Composants** : hexadec-1-ène Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance. 211-105-8**Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)** : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas: ZEU_SEVES3 Mise à jour:
Non applicable**État actuel de notification**

Europe REACH : Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.

Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire

AlphaPlus® 1-Hexadecene

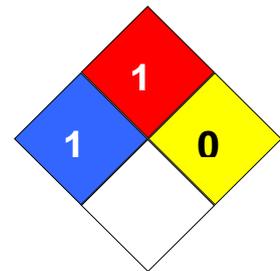
Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
Canada DSL	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Australie AIIC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPCChem, conformément à la réglementation K-REACH. L'importation ou la fabrication de ce produit reste autorisée à condition que l'importateur officiel coréen en ait lui-même notifié la substance.
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 1
Risque d'incendie: 1
Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : PE0021

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des	NFPA	National Fire Protection Agency –

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

	substances		Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

			d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Annexe**1. Titre court du scénario d'exposition: Fabrication**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	SU3, SU8, SU9: Production Industrielle (Tout), Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de processus	:	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC1, ERC4: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	:	Fabrication de la substance ou utilisation en tant que produit chimique industriel ou qu'agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire associées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles**

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1,

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques : Non applicables:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation comme intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3, SU8, SU9:** Production Industrielle (Tout), Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Information supplémentaire :

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Utilisation de la substance comme intermédiaire (non liée aux conditions de contrôle strictes). Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques : Non applicables:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation : **SU3, SU 10:** Production Industrielle (Tout), Formulation

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Catégorie de processus	: [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC2: Formulation de préparations
Information supplémentaire	: La formulation, l'emballage et le remballage de la substance et de ses mélanges en marche discontinue ou continue, comme le stockage, le transfert de matériau, le mélange, le pastillage, la compression, la pelletisation, l'extrusion, l'emballage à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2: Formulation de préparations**Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles**

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)
 , Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques : Non applicables:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation dans les revêtements – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Catégorie de rejet dans l'environnement : **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Information supplémentaire : Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, étaleur, trempe, écoulement, lit fluidisé sur les lignes de production et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)
, Pulvérisation dans des installations industrielles, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation dans les revêtements – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Information supplémentaire	: Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, brosse, étalement à la main ou méthodes similaires et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a,

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)
 , Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, Traitement d'articles par trempage et versage, Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de revêtements – consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
 Secteur d'utilisation : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
 Catégorie de produit : **PC1:** Adhésifs, produits d'étanchéité
PC4: Produits antigel et de dégivrage
PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PC9c: Peintures au doigt
PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC18: Encres et toners
PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires
PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC8a, ERC8d:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire : Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : transfert et préparation des produits, application à la brosse, vaporisation à la main ou méthodes similaires) et le nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34: Adhésifs, produits d'étanchéité, Produits antigels et de dégivrage, Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides), Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Peintures au doigt, Produits de traitement de surfaces non métalliques, Encres et toners, Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires, Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - industriel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	: SU3: Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC4, ERC7: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	: Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de machines/moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des déchets.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC7: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Pulvérisation dans des installations industrielles, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, Graissage dans des conditions de haute énergie

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

	<p>improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts</p> <p>PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie</p> <p>PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés</p>
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	: Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, Graissage dans des conditions de haute énergie, Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Lubrifiants - consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : **PC1:** Adhésifs, produits d'étanchéité
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Information supplémentaire : Englobe l'utilisation par le consommateur de lubrifiants

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, d'application, l'utilisation de moteurs et d'équipements similaires, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC24, PC31: Adhésifs, produits d'étanchéité, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation : **SU3**: Production Industrielle (Tout)

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Catégorie de processus	:	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p>
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	<p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p>
Information supplémentaire	:	<p>Forage de puits de pétrole et opérations de production (p. ex. : boues de forage et nettoyage de puits) comprenant le transfert des matériaux, la formulation sur site, les opérations des têtes de puits, les activités de la salle de l'agitateur-secoueur et l'entretien associé.</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Information supplémentaire	: Forage de puits de pétrole et opérations de production (p. ex. : boues de forage et nettoyage de puits) comprenant le transfert des matériaux, la formulation sur site, les opérations des têtes de puits, les activités de la salle de l'agitateur-secoueur et l'entretien associé.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles**

Numéro de la FDS:100000065709

36/47

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Information supplémentaire : Englobe l'utilisation des fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage comprenant les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuisson, les activités de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protections contre la corrosion (p. ex. : broissage, trempage et pulvérisation), l'entretien de l'équipement, la vidange et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)

, Pulvérisation dans des installations industrielles, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	:	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	:	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation de fluides utilisés dans la transformation des métaux comprenant les opérations de transfert, les opérations de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protection contre la corrosion, la vidange et l'usinage des articles contaminés ou rejetés et l'élimination des huiles usagées.

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Liquides fonctionnels – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée**PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)**PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.**PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés**PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées**PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC7:** Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Information supplémentaire :

Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement industriel comprenant l'entretien et le transfert de matériaux associés.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos**Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles**

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b,: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substances ou préparation dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée comprenant le pesage)

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarque Non applicable
s:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Liquides fonctionnels – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	: Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement professionnel comprenant l'entretien et le transfert de matériaux associés.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles**

Remarques : Non applicable

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a,, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substances ou préparation dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée comprenant le pesage), Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Liquides fonctionnels – consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : **PC16:** Fluides de transfert de chaleur
PC17: Fluides hydrauliques

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Information supplémentaire :
Utilisation d'éléments étanches contenant des liquides fonctionnels comme des huiles de transfert, des fluides hydrauliques ou des liquides de refroidissement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC16, PC17: Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques**Quantité utilisée**

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa sourceRemarque Non applicable
s:**4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation pour la production de polymères – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3, SU 10:** Production Industrielle (Tout), Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC6: Opérations de calandrage
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC4, ERC6c:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Information supplémentaire : La fabrication de polymères à partir de monomères en cycles continus et discontinus, comprend le barbotage, le déchargement, l'entretien du réacteur et la formation immédiate de polymères (c.-à-d. composition, pelletisation, dégagement gazeux du produit).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC6c: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)
 , Opérations de calandrage, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation lors d'opérations minières – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	: SU3: Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	: Englobe l'utilisation de substances dans les procédés d'extraction lors des opérations minières, comme les transferts de matériaux, les activités d'abattage et de séparation, la récupération et l'élimination des substances.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

AlphaPlus® 1-Hexadecene

Version 2.12

Date de révision 2025-04-09

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4,, PROC8a, PROC8b, PROC9: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC. 5 : Mélange ou combinaison en cycles discontinus pour la formulation des préparations et articles (à étages multiples et/ou contact significatif)
, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques : Non applicables:

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable